

MÉTROPOLE DE LYON

GRANDLYON
la métropole

RÉFÉRENTS DE L'ACTION

Compostage de proximité :

Benjamin VIGUIE et Chloé DUQUESNOIS

Chargés d'études

bviguie@grandlyon.com / cduquesnois@grandlyon.com

06 11 67 41 30

Collecte des points d'apports volontaire :

Laura FORAY

Chargée de mission tri à la source des biodéchets

laforay@grandlyon.com

06 35 39 86 09

NOM DE LA DIRECTION

Direction Eau & déchets (DED)

LOCALISATION DU PROJET

Métropole de Lyon

Tri à la source des déchets alimentaires pour leur retour au sol

Dates de début et de fin du projet	Compostage de proximité : 2012, changement d'échelle en 2020 Collecte en PAV (point d'apport volontaire) : depuis le second semestre 2021
Contexte et historique du projet	<u>Contexte réglementaire :</u> - Loi anti gaspillage pour une économie circulaire du 10 février 2020 : chaque collectivité doit proposer une solution de tri à la source des biodéchets pour tous les usagers d'ici fin 2023 - Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (2015) : atteinte d'un taux de valorisation matière des déchets ménagers et assimilés de 65% d'ici à 2025 Le Programme local de prévention des déchets a permis d'initier une démarche volontariste pour accompagner les habitants à composter leurs déchets et ainsi réduire leur production de déchets.
Objectifs visés par l'action	<u>Objectifs du mandat :</u> - Réduire de 25 % la production de déchets - Réduire de 50 % la quantité de déchets incinérés La mise en place d'un tri à la source de tous les déchets alimentaires selon plusieurs modalités concoure à l'atteinte des objectifs ci-dessus tout en favorisant la (re)mise en place du cercle vertueux de la matière organique. Ainsi, 3 solutions complémentaires sont mises en place : - Compostage partagé (pied d'immeuble, quartier, écoles et collèges) - Compostage individuel - Collecte en point d'apport volontaire
Mise en œuvre	
Actions réalisées	Compostage de proximité : - Compostage collectif : environ 700 sites installés, animation d'un réseau des référent.e.s de site et des guides composteurs, formation à destination de l'ensemble des habitants de la métropole - Compostage individuel : session de sensibilisation
Actions en cours	Compostage de proximité : - Compostage collectif : doublement des objectifs d'installation (250 sites/an) - Compostage individuel : distribution gratuite de composteurs individuels (60 000) Collecte en points d'apport volontaire (PAV) : délibération du 15 mars 2021 sur la mise en place de 150 bornes à compost dans le 7 ^e arrondissement de Lyon pour octobre 2021.
Prochaines étapes	Compostage de proximité : - Compostage collectif : doublement des objectifs d'installation (250 sites/an) - Compostage individuel : distribution gratuite de composteurs individuels (60 000) Collecte en PAV : déploiement sur d'autres territoires pilotes sur le second semestre 2022, puis généralisation à l'ensemble du territoire de la Métropole dans le cadre d'un schéma territorial cohérent à partir de 2023

Éléments de budget
(dépenses d'investissement/
fonctionnement ; recettes)

Compostage citoyen :

Pour l'année 2021, 2,3 millions d'euros ont été dépensés pour le déploiement du compostage citoyen (50% d'investissement en matériel et 50% d'accompagnement à la pratique du compostage). 500 000 euros de recettes associées ont été versées l'ADEME en 2021 et 220 000 euros ont été versés début 2022.

Pour l'année 2022, le prévisionnel de dépenses est de 2,8 millions d'euros. Un dispositif de recettes associé a été monté avec l'ADEME.

Collecte et traitement des déchets alimentaires :

Dépenses liées à la mise en place de l'expérimentation : 6 à 7 €/habitant/an en fonctionnement (collecte, traitement, lavage) et environ 9 €/habitant en investissement (mobilier, kits de tri, sensibilisation, travaux)

Recettes : subvention ADEME à venir de 5,8 millions d'euros au total pour le déploiement généralisé du projet

**Freins rencontrés/
solutions apportées**

- Conflits / Occupation espace public
- Risque de manque d'adhésion des habitants

Facteurs de réussite

Éviter les nuisances par une bonne gestion : des sites de proximité et des sites Grand Lyon
Accompagner les habitants dans leur appropriation et maintien dans la pratique
Assurer un suivi dans le temps et communiquer à toutes les étapes

**Acteurs impliqués
et rôles**

Interne métropole : GDD, TSU, communication

Externe métropole - prestataires des marchés publics pour mise en œuvre :

- prestataire de fourniture des abris-bacs pour la collecte : SUEZ
- prestataire de collecte : SITA, Pizzorno
- prestataires de traitement : Alchimistes, Oui compost, Racine, Ecovalim, SITA
- prestataires de fourniture, distribution des équipements de pré-collecte et sensibilisation des usagers : Voix Publique, SULO
- prestataire de distribution des composteurs individuels : ESE
- prestataire de construction des sites de compostage : Brigades nature
- prestataires d'accompagnement au compostage : Trièves Compostage et environnement, Pistyles, Compost'elles, Jardinière partageuse, Voix Publique
- + tous les habitants de la métropole !

**Date de mise à jour
de la fiche**

17/05/2022

POUR EN SAVOIR PLUS

 www.grandlyon.com/services/je-composte-mes-dechets.html

EN BREF

Descriptif

Mise en œuvre du tri à la source des biodéchets proposant plusieurs solutions aux habitants de la Métropole selon leur habitat (compostage partagé ou individuel, collecte), visant la réduction des déchets et une meilleure valorisation des déchets alimentaires aujourd'hui contenus dans les poubelles grises, pour un retour au sol de la matière organique.

Étapes clés

Depuis 2012 : déploiement du compostage partagé d'initiative citoyenne

Mars 2021 : délibération permettant d'acter le déploiement de solutions de tri à la source des biodéchets différenciées selon les types d'habitat

Automne 2021 : 1^{ères} distributions de composteurs individuels et démarrage de la collecte en apport volontaire sur le 1^{er} territoire pilote.